



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Comores

Question écrite n° 76103

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie sur la situation aux Comores. Le projet de constitution de l'Union des Comores prévoit l'intégration des îles de Mohélie, Anjouan, Grande-Comore, et Mayotte. Après que le Gouvernement, en juillet, ait rassuré les Mahorais sur leur avenir au sein de la République française, il approuve à présent le texte constitutionnel qui semble prévoir l'annexion de Mayotte. En conséquence elle souhaite avoir des précisions sur cette situation pour le moins confuse, et savoir précisément quel avenir est prévu pour Mayotte.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76103

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères, coopération et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2501